**COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION FESI 2014-2020**

**25 février 2022**

**FEAMP**

## 1_REPROGRAMMATION_Dossiers présentés au CRP pour MODIFICATION

| NIV4 Cadre d'intervention | N° Dossier | Libellé du dossier Intitule opération | Résumé de l'opération | Bénéficiaire | Type juridique Statut | CP | Début de la période prévisionnelle d'exécution | Fin de la période prévisionnelle d'exécution | Notation /20 | Avis Service | Coût total | UE | Etat | Région | Département | Autres publics | Privé | Autofinancement | Dont Recettes | Avances | Taux UE | Taux aides pub |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 62.1.b | PFEA621220CR0930020 | « La préservation des fonds marins, enjeu d'un tourisme durable pour les Iles de Lérins » | L'objectif global du projet est la valorisation d'un patrimoine naturel d'exception grâce au déploiement d'un tourisme côtier et insulaire durable, la préservation du milieu marin par le nettoyage des fonds-marins et un arrêt de la dégradation de l'herbier de posidonie par les mouillages mis actuellement en place et la sensibilisation des visiteurs à la protection de l'environnement, notamment grâce à une gestion intégrée des déchets.<br>La Mairie de Cannes souhaite poursuivre ses actions engagées dans le cadre de la préservation de l'archipel de Lérins et de sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO consistant à mener des projets de gestion durable du territoire. Les actions inscrites au sein de ce projet sont les suivantes : La réalisation d'une étude de fréquentation terrestre sur les îles de Lérins, Le nettoyage des fonds marins des îles de Lérins, L' installation de mouillages écologiques, Le lancement d'une campagne zéro déchet sur les îles de Lérins, L'harmonisation des plans de gestion de l'archipel de Lérins. | MAIRIE DE CANNES | Public | 06400 | 01/04/2020 | 30/06/2023 | | Avis favorable à la demande de prorogation de délais de l'opération (suite Covid-19) | | | | | | | | | | | | |
| 62.1.b | PFEA621221CR0930007 | "Cap Roux la réseve vertueuse, Les 4 saisons du capRoux" | Le Cantonnement de pêche Cap Roux est une aire marine protégée de 450 hectares, créé en 2003 à l'initiative de la Prud'homie de pêche de Saint-Raphaël, elle est située au pied du Massif de l'Estérel dans le Var. Cette zone est une véritable aire marine protégée car toute forme de prélèvement y est et interdite : pêche professionnelle, pêche de plaisance, pêche à la ligne, chasse sous-marine…<br>Mangareva Production se propose de raconter le fonctionnement des écosystèmes marins sur ce territoire via plusieurs supports (dont un documentaire de 26 minutes). La parole sera donnée aux pêcheurs à l'origine de cette démarche vertueuse et évidente permettant la conciliation entre pêche, conservation et valorisation de la biodiversité, mais également de partager avec le grand public la réalité du fonctionnement d'une aire marine protégée pour la pérennité de l'activité de pêche et la conservation des écosystèmes marins. | MANGAREVA | Morale | 13006 | 01/01/2021 | 31/12/2022 | | Avis favorable changement d'intitulé de l'association, d'adresse, statuts, RIB et Sirene | | | | | | | | | | | | |